



COMMUNIQUÉ AUX ADHÉRENTS N°7

CRISE COVID 19 – MARTINIQUE

Lundi 4 mai 2020

Chers adhérents,

La reprise progressive de l'activité des chantiers s'est confirmée au cours de la deuxième quinzaine d'avril.

Les recommandations de l'OPPBTP ont été mises en œuvre, le plus souvent avec rigueur, malgré des difficultés récurrentes à se procurer des EPI en quantité suffisante. Le SEBTPAM s'est maintes fois fait le porte-parole des entreprises adhérentes auprès des autorités et services de l'Etat. Ils comprennent bien l'enjeu derrière cette demande relative aux EPI : la reprise de l'activité si elle doit être réussie, DOIT avant tout se faire en toute **sécurité** pour le personnel ouvrier et d'encadrement des chantiers.

C'est donc avec **prudence, vigilance et confiance** que le SEBTPAM continuera à œuvrer à côté d'autres organisations patronales et salariées pour limiter les conséquences négatives de cette crise pour le secteur du BTP martiniquais.

C'est donc bien dans la **concertation** et l'**unité** la plus large que nos entreprises résisteront le mieux à la crise qui se poursuivra pendant plusieurs mois. Aussi, nos actions vont s'articuler dans les prochains jours autour de deux axes principaux :

- 1) **Le partage des bonnes pratiques de santé-sécurité** mises en œuvre par vos entreprises, que nous souhaitons mettre en valeur via nos moyens de communication internes mais aussi externes. N'hésitez pas à nous remonter, via le Secrétariat Général du syndicat, vos photos, vos expériences, vos difficultés. Nous croyons aux vertus de l'exemple positif et de l'exemplarité pour entraîner l'ensemble des entreprises du secteur vers des pratiques conformes aux nouvelles exigences liées aux risques sanitaires. Cela nous rendra plus légitimes pour accompagner les demandes de prise en compte des surcoûts remontées aux Maîtres d'Ouvrages.

Nous souhaitons aussi au travers de cette démarche préparer le retour d'expériences (RETEX) du secteur nécessaire à l'analyse et à la conservation, pour d'autres crises, de ce que les entreprises du secteur auront fait de bien.

2) La relance dynamique de l'activité.

C'est pour cela que nous avons, en collaboration avec la CAPEB Martinique et la CNATP Martinique, lancé l'initiative de produire un Plan de Relance et de Sauvegarde des Activités du BTP à la Martinique (**PRSA BTP Martinique**). Ce document de 4 pages joint à ce communiqué n°7 présente de manière simple les quelques propositions phares qui nous semblent utiles de porter auprès des Maîtres d'Ouvrages publics et privés pour mieux relancer l'activité.

Ce document a vocation à être complété, il doit également être confronté dans les jours prochains aux plans similaires développés en Guadeloupe et en Guyane car c'est encore l'unité ultramarine qui nous donnera plus de poids pour agir.

Nous le voyons bien, la crise nous surprend au plus mauvais moment après des années de sous-activité. Mais, c'est face à l'adversité que nos entreprises doivent montrer leur meilleur visage, celui qui démontrera leur capacité à **s'adapter** et à **innover** avec responsabilité et en étant solidaires.

An bel foss ba zot,

Le Président,

Steve PATOLE

PJ : **PRSA BTP Martinique**